

propos de frère Tranquille. Le récit de la duchesse fit passer devant ses yeux cette étrange figure du pédagogue, errant, triste et seul dans les corridors du château de La Marche, subissant les railleries de tous, et acceptant sans murmure les mauvais traitements du maître lui-même.

Il vit, et ce fut ce qui le frappa le plus peut-être, cette longue figure blême de Tranquille, avec le sourire amer et résigné de l'esclave, — il se vit, lui, enfant entre les mains de cet homme écrasé par le mépris, provoqué par les mille piqûres de l'insulte quotidienne, de cet homme que chacun injurait à plaisir, et que chacun pourtant, par un inexplicable retour, craignait vaguement au fond de l'âme.

Et quand madame Isabelle vint à cette partie de son histoire ou Graille, vainqueur, disposait de la veuve et de l'enfant, quand elle montra messire Olivier, frappant sur l'épaule du pédagogue qui avait demandé la mère et l'enfant, pour sa vengeance, et lui disant : « Prends-les, je te les donne, » Jean d'Armagnac se leva, la sueur froide au front, la pâleur à la joue et resta chancelant sur ses jambes qui tremblaient.

Il regarda Tranquille. Tranquille allait, poursuivait sa marche lente, tantôt croisant les bras sur sa poitrine, tantôt prenant à deux mains ses cheveux qu'il rejetait en arrière d'un air absorbé.

Le récit continuait, Jean le Blond, dont l'imagination violemment excitée, donnait aux faits racontés la vie et la couleur, Jean le Blond, qui assistait, comme spectateur, à cette évocation du passé, vit le tigre se changer en agneau, l'esclave révolté s'agenouiller et joindre ses mains frémissantes.

La duchesse n'eut pas le temps d'achever, Jean le Blond, emporté par un irresistible élan se précipita sur frère Tranquille et le serra dans ses bras.

— C'est bien, enfant, murmurait la duchesse dont la voix s'étouffait dans les sanglots, quoi que tu fasses pour lui ce ne sera jamais assez !

Tranquille s'était arrêté stupéfait, il n'avait rien entendu, il ne comprenait pas ce transport soudain de reconnaissance et de tendresse. Il fixait sur Jean le Blond ses yeux égarés qui se détournaient toujours de la réalité pour suivre quelque fantasmagorie. Il écarta des deux mains son élève et le tint à la distance de ses bras étendus.

— Tout aux uns, rien aux autres ! murmura-t-il d'une voix sourde. J'ai vu mon fils et ma fille. Pourquoi suis-je ici ?

— Ami ! bon et cher ami ! disait Jean d'Armagnac en lui serrant les mains.

Frère Tranquille secoua la tête brusquement.

— Je rêve souvent, reprit-il en se parlant toujours à lui-même ; ces jardins embrasés, ces monstres, cet anneau qui donna la toute-puissance de Dieu... il me faut pas croire à ce qui est impossible !

— Et pourtant, se reprit-il avec une sorte de colère, ils ressemblent tous deux à ma pauvre Marion. Je les ai vus... je les ai bien vus, mon fils et ma fille ! Pourquoi suis-je ici ?

— Tranquille ! s'écriait Jean le Blond, accoutumé à chercher en vain quelquefois le sens des paroles incohérentes qui tombaient de la bouche du pauvre homme. Tranquille, mon ami, mon père ! Je sais ce que je suis, je sais ce que tu as fait, et tant que je vivrai je t'aimerai, toi qui es mon sauveur et le sauveur de ma mère !

Tranquille détourna la tête ; puis, tout à coup, il attira le jeune homme contre son cœur.

— Jean, dit-il d'une voix pleine de tendresse passionnée, mon petit Jean, tu as raison de m'aimer... moi, je t'aime trop pour mon repos en ce monde et pour mon salut éternel !

De grosses larmes roulaient sur sa joue. Il prit Jean par la main et le conduisit à sa mère.

— Achevez, Madame, dit-il, apprenez à l'enfant tout ce qu'il doit savoir. Peut-être n'avez-vous qu'un jour pour lui enseigner ses destinées, si grandes et si misérables !

Il regarda au dehors les rayons du soleil qui glissaient sous la feuillée, et il ajouta :

— Un jour dont les heures passent bien vite !

Sa voix s'éteignit ; il traversa la chambre à grands pas, comme s'il eût voulu fuir, et s'agenouilla au prie-Dieu qui était derrière le lit de la Pavot, Son front s'appuya contre le bois, il resta là immobile et muet. La duchesse Isabelle avait caché sa tête entre ses mains.

— Mon Dieu ! balbutiait-elle parmi ses larmes, un jour, il a dit vrai, et que les heures de ce jour passent vite !

Elle attira la tête de Jean le Blond sur son sein.

— Enfant, reprit-elle, pauvre cher enfant ! Si tu n'allais pas revenir ! Si j'allais rester seule au monde, veuve de ma dernière joie et de mon dernier espoir !

Jean le Blond souriait.

— Est-ce ainsi que tu me donnes du courage ? s'écria-t-il en relevant sa tête mutine.

La duchesse Isabelle le contempla un instant, ravie de le voir si vaillant et si beau, et la joie et la douleur se partageaient sa pauvre âme.

— Mon fils, dit-elle, d'une voix altérée et qui se raffermir à mesure qu'elle parlait. Je veux que tu aies du courage. Si je t'ai appris tout ce que tu sais maintenant, c'est qu'à l'heure de mourir, il ne fallait point que Jean d'Armagnac, comte de la Marche et duc de Nemours, ignorât comment sont morts ses pères. Tu combattras, mon fils, c'est ton devoir. Dieu te donnera peut-être la victoire, mais si tu dois succomber, tu tomberas frappé par devant et l'épée à la main, comme il convient au fils du duc Jacques, au petit-fils du connétable Bernard !

En ce moment, trois coups discrets furent frappés à la porte de la chambre, frère Tranquille frémit sur son prie-Dieu comme s'il eût redouté une attaque de vive force.

— Puis-je entrer, ma noble dame ? dit la voix de la Pavot au dehors.

(A CONTINUER.)

COMMENCÉ LE 2 JANVIER 1880—(No. 2).

“ LE FEUILLETON ILLUSTRÉ ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS.

ABONNEMENT:—Un an.....	\$1.00
do Six mois.....	0.50
do Trois mois.....	0.25
Le Numéro.....	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir. Aussitôt après réception du montant de l'abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : “ Feuilleton Illustré, Boîte 1880 B. P.”

HOULE & C^{ie}, Propriétaires,
60, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.